



## Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles de la Provence Alpes Côte d'Azur et Corse

Siège social : 34 le clos Margot-ave du 11 novembre-83160 La Valette du Var

Président : **Serge MOTYL** ☎ : 06.30.91.27.42

SIRET : 480 830 439 000 26



# CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS DAMES PACA 2016

(v1.31/01/2016)

### ART. 1 - Organisation

La Ligue organise les Championnats Régionaux des Clubs Dames, pour la saison **2016**

Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.

La composition des différentes divisions sera définie à l'issue des inscriptions, en fonction des classements de la saison précédente et du nombre d'équipes inscrites.

Trois poules R1, R2 et R3 seront constituées

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres.

Le Championnat Régional des Clubs Dames se déroule sur deux journées :

- ◆ 1<sup>ère</sup> journée : **02 et/ou 03 avril 2016**
- ◆ 2<sup>ème</sup> journée : **04 et/ou 05 Juin 2016**

La Ligue régionale détermine les lieux et les horaires des compétitions.

### ART. 2 – Les équipes

Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission **sportive** décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipe d'un même club dans une même division.

A- Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans ces 6 joueuses, les licenciées d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachée à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

B- Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.

C- Les remplacements sont libres. Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.

Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors de la journée suivante, dans une autre équipe du club de division supérieure.

Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club

### ART. 3 – Déroulement de la compétition

A- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné: 3 points
- ◆ Par match nul : 2 points
- ◆ Par match perdu: 1 point
- ◆ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)

**Catherine RAJAUD** Les Thuyas – 180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE

☎ 06 61 75 13 01, @mail : c.rajud@bowlingpaca.fr

- B-** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :
- Par le total des points acquis sur les 2 confrontations directes de la saison.
  - Par le total des quilles abattues sur les 2 confrontations directes de la saison.
  - Par le total des quilles abattues sur la saison.

#### **ART. 4 – Accessions et relégations**

- A** Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat. Pour une équipe de R3 ayant déclaré forfait pour une journée entière, elle ne sera pas autorisée à se réinscrire la saison suivante, sauf place vacante.
- B** Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

**Les quotas d'accession en R1 et de rétrogradation en R2 seront fonction du nombre d'équipes Dames inscrites.**

#### **Pour la R1**

- 1<sup>ER</sup> CAS , aucune équipe de N3A ne descend :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et l'équipe classée dernière descend en R2
- 2<sup>ème</sup> CAS, 1 équipe de la N3A descend :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et l'équipe classée dernière descend en R2
- 3<sup>ème</sup> CAS, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et les deux dernières équipes descendent en R2
- 4<sup>ème</sup> CAS, 3 équipes de la N3A descendent en R1 :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et les trois dernières équipes de R1 descendent en R2

#### **Pour la R2**

- 1<sup>ER</sup> CAS , aucune équipe de N3A ne descend :  
Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de la R2 montent en R1, et l'équipe classée dernière de la R2 descend en R3
- 2<sup>ème</sup> CAS, 1 équipe de la N3A descend :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R2 monte en R1 et l'équipe classée dernière de la R2 descend en R3
- 3<sup>ème</sup> CAS, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R2 monte en R1 et l'équipe classée dernière de la R2 descend en R3
- 4<sup>ème</sup> CAS, 3 équipes de la N3A descendent en R1 :  
La 1<sup>ère</sup> équipe de la R2 monte en R1 et les équipes classées avant dernière et dernière de la R2 descendent en R3

### Pour la R3

- 1<sup>ER</sup> CAS , aucune équipe de N3A ne descend :

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de la R3 montent en R2

- 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> CAS :

La 1<sup>ère</sup> équipe de la R3 monte en R2

### ART. 5 – Inscriptions

**A** Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des présidents de clubs. Vous pouvez soit envoyer votre demande par courrier auprès du Président de la Ligue ou utiliser le mail générique : [inscriptions@bowlingpaca.fr](mailto:inscriptions@bowlingpaca.fr) pour procéder à cette inscription. Une copie de votre mail sera automatiquement distribuée à la responsable régionale: Cathy RAJAUD

**B** Date limite des inscriptions (date de mail ou de la poste faisant foi) : **1<sup>er</sup> Mars 2016**

A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division et envoi des factures aux clubs.

La réception des chèques **avant le 15 mars 2016** confirmera l'inscription qui peut être faite par courriel ou courrier postal avec la composition des équipes dans l'ordre de jeu pour la gestion des compétitions à l'aide du tableur FFBSQ à l'attention des arbitres et du gestionnaire responsable.

**C** Coût du championnat par équipe :

A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront

(**32 € engagement par équipe + 3,20 € par partie**)

#### Pour la poule R1

Engagement + parties de la 1<sup>ère</sup> journée : poule de 8 : **99.20 €**

Parties de la 2<sup>ème</sup> journée poule de 8 : **67.20 €**

#### Pour la poule R2

Engagement + parties de la 1<sup>ère</sup> journée : poule de 6 : **80.00€**

Parties de la 2<sup>ème</sup> journée poule de 6 : **48.00 €**

#### Pour la poule R3

Engagement + parties de la 1<sup>ère</sup> journée poule de 4 : **89.60 €**

Parties de la 2<sup>ème</sup> journée poule de 4 : **57.60 €**

**D** Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 2 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 120 € par club**, encaissé uniquement en cas de forfait d'une équipe. L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations de la Ligue, des raisons de celui-ci.

### ART. 6 – Résultats sportifs

- Les feuilles de matches signées, sans ratures ni surcharges doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.
- L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches à : [resultats@bowlingpaca.fr](mailto:resultats@bowlingpaca.fr), ou s'il ne possède pas de scanner, il devra les remettre par voie postale ou en main propre à la responsable régionale : Cathy RAJAUD

**ART. 7 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.**

**ART. 8 – Réclamation**

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au Président de la Ligue Régionale dans un délai de cinq jours.
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission Réclamation des Championnats Clubs composée de trois membres.
- C -** La structure d'appel est le comité directeur de la ligue régionale, statuant hors présence des membres de la Commission

**Le 31 janvier 2016**

Cathy RAJAUD  
Déléguée Championnat des Clubs Dames

